

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 67 (1922)  
**Heft:** 10

**Rubrik:** Chroniques et nouvelles

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CHRONIQUES et NOUVELLES

---

## CHRONIQUE SUISSE

M. le Conseiller Platten s'adonne à la stratégie. — On parle d'interdire le port de l'ancienne tenue. — La suppression, en fait, des troupes de montagne. — La formation des officiers supérieurs.

L'examen de la gestion du Département militaire fédéral en 1921 a passé aux Chambres comme une lettre à la poste. Un seul incident, mais typique. M. Platten, le leader du groupe communiste, a protesté contre le refus de la Bibliothèque militaire de l'Etat-major de lui prêter des livres qu'il demandait.

Car M. Platten, qui rêve de démolir l'armée et la défense nationales, s'est épris de la lecture des ouvrages de stratégie ; il étudie Napoléon, Jomini, Clausewitz, Moltke, avec un intérêt qu'il affirme croissant. A Moscou, pendant son dernier séjour, il a suivi des cours à l'Ecole de guerre. Pour entretenir son zèle, il ne s'est pas encore abonné à la *Revue militaire suisse*, ce qui ne saurait tarder, mais il est allé demander un prêt de volumes à la bibliothèque des officiers, et ne l'ayant pas obtenu, il a exhalé son indignation devant le Conseil national, sollicitant la protection du Département militaire pour être satisfait.

Ceux qui connaissent le règlement de la bibliothèque n'auront éprouvé aucune surprise du refus dont M. Platten, toujours prêt, par principe, à se placer au-dessus des lois, s'étonne avec naïveté. Ce règlement n'autorise les bibliothécaires à remettre des ouvrages à d'autres qu'aux officiers que sur demande écrite d'un de ceux-ci, lequel se porte fort de la rentrée du volume dans le délai réglementaire.

Il semble, à juger par les comptes rendus des journaux quotidiens, que le Chef du Département militaire, au lieu de renvoyer simplement l'interpellateur au règlement et à l'exemple de l'obéissance à la loi que sa qualité de législateur devrait l'inciter à donner, l'aurait pris sur le mode ironique et, admettant qu'un si beau zèle militaire méritait sa récompense, aurait déclaré que certainement la Bibliothèque de l'Etat-major devait lui être ouverte. M. Platten l'a pris au mot et a encaissé son privilège. Les lois et les règlements ne sauraient exister pour un aspirant à la dictature qui lit Napoléon.

D'aucuns estimeront illogique qu'un député qui, chaque année, repousse les crédits militaires témoigne d'un tel souci d'en profiter.

Le cas doit être envisagé sous un autre angle. M. Platten offre cet avantage, qu'à l'inverse de beaucoup d'autres il ne camoufle pas ses intentions. En outre, il n'a rien d'un bourgeois tolstoïsant. Il vous expliquera donc sans fard, — chacun peut en faire l'expérience car M. Platten ne craint pas les causeries, — qu'il n'est pas antimilitariste le moins du monde, mais au contraire militariste convaincu, ce que nul n'ignore qui sait qu'il est l'organisateur de l'armée rouge en Suisse, qu'il travaille à sa réglementation, s'emploie à la constitution des conseils de soldats, toutes choses pour lesquelles il lui est utile d'avoir ses entrées à la Bibliothèque de l'Etat-major. « Nous, les communistes, vous déclarera-t-il, nous ne croyons qu'à la force. Quand nous aurons détruit votre Etat et votre armée, nous construirons un nouvel Etat et une nouvelle armée. Dans cette lutte à laquelle je me prépare, il ne s'agira pas d'humanité ni de justice ; le plus fort écrasera le plus faible par tous les moyens. Le premier qui pourra mettre son adversaire à terre devra le tuer sans pitié pour rester le maître. Je suis donc militariste parce que je ne crois qu'à la force. Les socialistes pacifistes sont des imbéciles qui n'arriveront jamais à rien. »

M. Platten exprime ces idées simples avec une franchise louable. Là-dessus, lisez Ludendorff dont l'ouvrage *Conduite de la guerre et politique* vient de paraître en traduction française<sup>1</sup>. C'est le même esprit. Ludendorff le royaliste et Platten le communiste sont frères ; tous les deux mettent la force au-dessus de tout : la force est d'essence divine, écrira Ludendorff ; je ne crois qu'en la force, s'écriera M. Platten. Et les doux bourgeois tolstoïsants tendront le cou au nom de l'amour et de la charité.

\* \* \*

Passons à la petite cuisine. Il paraîtrait qu'on parle d'interdire prochainement aux officiers le port de l'ancienne tenue. Pourquoi ? Ce serait une de ces mesures impopulaires que rien ne justifie et que, dès lors, l'autorité administrative supérieure aurait toute raison d'éviter. A l'exception des officiers nommés depuis la guerre, tous possèdent des effets de l'ancienne ordonnance à user. Pourquoi les priver de cette économie ? D'autant que la troupe recevra longtemps encore, comme vêtements d'exercice, les anciennes tuniques, vareuses, capotes dont les arsenaux sont pourvus. Les anciens draps sont excellents ; ils permettent aux officiers d'ajourner la lourde dépense du renouvellement de leurs uniformes ; une large tolérance doit leur permettre cet ajournement. Exigera-t-on d'eux qu'ils gagnent une bataille de la Marne pour pouvoir, comme le maréchal Joffre,

<sup>1</sup> Chez Berger-Levrault.

porter l'uniforme de toute leur carrière ? Qu'on laisse l'ancienne tenue disparaître par les voies naturelles, l'usure des draps et la mort des hommes ; personne ni l'administration ne s'en trouveront plus mal.

Une seule mesure devrait être prise, justifiée par le souci relatif que nos jeunes officiers témoignent souvent de l'ordonnance, ce qui, entre parenthèses, prouve des préoccupations disciplinaires modérées. Il doit leur être interdit de commander des uniformes d'ancienne tenue. Les tailleur ne demandent pas mieux que d'encourager des modes rémunératrices au détriment de la discipline. C'est par le contrôle des officiers qu'on remédiera à l'abus, et ce contrôle n'est pas compliqué. Si, à cette occasion, et en y apportant une bonne fois quelque énergie, on réprimait les fantaisies qui, en matière de coiffures, donnent trop souvent à nos officiers des allures de soldats amateurs, ce serait parfait.

\* \* \*

Après quoi, il sera permis d'attendre le résultat avec scepticisme. Est-ce pas l'ecclésiaste qui prétend que la figure de ce monde passe ? Pas dans notre armée, réserve faite de la mode des casquettes. Le service de l'infanterie revient au pas d'école, les fanfares marquent une tendance à reprendre le répertoire des vieilleries banales qu'elles soufflaient avant 1914, et les troupes de montagne que l'on croyait avoir conquis leur droit de cité dans un pays qui passe pour montagneux, sont en fait supprimées. Leurs écoles de recrues ne diffèrent plus en rien de celles de l'infanterie de campagne ; on a renoncé à la période de trois semaines, insuffisante déjà, qu'elles accomplissaient sur l'Alpe ; on se borne à une course de fin d'école, généralement à la plaine ou dans le Jura ; les troupes alpines ne sont plus, ni techniquement ni moralement, accoutumées au terrain qui justifie leur existence. Les exercices volontaires entrepris entre les périodes de services n'atteignant qu'un nombre limité de militaires, troupes et cadres sont de moins en moins entraînés à leur mission. Il ne reste que le matériel ; on demande à l'équipement de faire l'alpin !

Cependant, la brève durée de nos écoles devrait engager à spécialiser l'instruction dès le début. Les moyens ne manquent pas. Nous avons à disposition la région des fortifications du Gothard et de Saint-Maurice avec leurs baraquements et leurs installations où tout est organisé pour l'instruction des troupes de montagne. Le Ceneri également, le Simplon, le Saint-Bernard pourraient, à peu de frais, être transformés en camps d'instruction. On préfère promener les mulets et les convoyeurs dans la poussière des grandes routes de la plaine.

Voilà bien vingt-cinq ans, si ce n'est plus, que la *Revue militaire suisse* soutient ces opinions élémentaires. Peuh !

\* \* \*

Cet objet n'est pas, d'ailleurs, le plus important de ceux auxquels s'arrêtent les préoccupations de nos milieux d'officiers. Les officiers supérieurs notamment, qui sentent combien grave est leur responsabilité et combien sont modestes les moyens qui leur sont offerts de s'y préparer, désireraient plus et mieux. Tout leur bagage tactique, dans les nouveaux grades occupés, ils doivent l'acquérir en neuf jours d'un cours tactique rarement renouvelé, et dans les cours de répétition annuels pendant lesquels l'obligation où ils sont d'instruire à leur tour leurs sous-ordres ne leur laisse guère le loisir d'en apprendre davantage eux-mêmes. Dans de telles conditions, comment approfondir quoi que ce soit, même en arrachant à ses occupations professionnelles une partie du temps qu'elles exigent ? D'autant plus que le règlement d'exercice qui devrait être la base de tous travaux n'a pu encore être mis au jour ; il n'a donc pas été publié, non plus que l'Instruction sur le tir de combat. Même lorsque ces documents auront paru, il restera la nécessité de se maintenir au courant des changements tactiques qu'imposent les transformations de matériels, les inventions scientifiques, les procédés nouveaux, non seulement dans l'arme dont l'officier fait partie, mais dans d'autres armes dont les changements réagissent sur celle-là.

En France, pour tenir compte de ces circonstances, on a créé un cycle d'information, dont le siège est à Versailles et où sont convoqués chaque année, pendant six semaines, une centaine de généraux et de colonels. « Là, écrit le général Fonville dans la *France militaire*, ces officiers apprennent *de visu* où en est la tactique de chaque arme et dans quel sens évolue la tactique générale. Cela, aucun bouquin, aucun atlas, aucun document, si ministériel soit-il, ne serait capable de le faire. Aussi bien, si les règlements et les instructions voulaient suivre pas à pas la marche de la science, ils ne sortiraient jamais de la refonte, ou bien ils se succéderaient avec tant d'abondance et de célérité, qu'il en résulterait une confusion inextricable, qu'on ne s'y reconnaîtrait plus et que tout corps de doctrine finirait par sombrer sous l'avalanche.

» Rien de pareil à craindre avec le cycle d'information. Dans son cadre, il condense tout l'enseignement à diffuser. Il en fait la synthèse. Il l'incorpore à la doctrine, qui reçoit, de ce rajeunissement continual, une vitalité nouvelle.

» Il n'est pas une face de la technique militaire qui, soit à Versailles, soit à la faveur de déplacements effectués au cours du stage, ne soit présentée aux généraux et colonels convoqués. On les promène de centre d'études en centre d'études : artillerie, infanterie, chars de combat,

liaisons et transmissions, cavalerie, génie, aéronautique, gaz de combat, artillerie automobile (Fontainebleau), éducation physique (Ecole de Joinville). Ils sont mis au courant de tout ce qui est nouveau, de tout ce qui est en enfantement. »

Nous reproduisons ces lignes parce qu'elles font ressortir trois conditions essentielles de la formation des officiers. La guerre moderne réclame des esprits souples, aptes à saisir promptement les transformations des faits et les conséquences qui en découlent. Le règlement, c'est la doctrine figée. Il est nécessaire, mais à titre de guide général, de base des connaissances au moment de son élaboration, non à titre de syllabus proclamant hérésie toute évolution contraire à sa lettre. La seconde condition est que l'officier soit constamment tenu au courant de l'état de la tactique et des exigences de l'enseignement tactique. Nous nous sommes fait l'écho plusieurs fois, la dernière fois au nom des cadres de la landwehr, du désir des officiers d'être mieux informés des décisions relatives à l'instruction tactique aux écoles de recrues. Cela est particulièrement désirable dans notre armée de milice, où les périodes de convocation sont séparées par de longs intervalles, si bien que l'officier supérieur en grade se trouve parfois dépassé devant l'officier frais émoulu, seul bien au courant de l'instruction tactique du moment. La troisième condition, pour l'officier supérieur, est la connaissance de l'emploi tactique de toutes les armes qui agissent en liaison sur le champ de bataille, et de l'accord desquelles dépend le rendement de l'action. D'ailleurs, tout officier doit s'attendre à voir, à la bataille, son commandement s'étendre au groupement de plusieurs armes. Il doit y être préparé.

Ces trois conditions sont impérieuses. Assurément, il est difficile de les réaliser dans nos circonstances suisses défavorables ; mais il le faut et les moyens de surmonter la difficulté doivent être trouvés.

---

### CHRONIQUE FRANÇAISE

(*De notre correspondant particulier.*)

Les grandes manœuvres de l'Ouest. — Celles d'autrefois. — Routine persistante. — Etat de l'instruction : infanterie, cavalerie, artillerie, armes nouvelles.

Pour la première fois, depuis la guerre, notre armée a repris la vieille tradition interrompue des grandes manœuvres automnales. Trop bien, même, si l'on en juge par le bruit répandu dans la presse et qui tendait à donner à ces exercices le caractère des représentations

théâtrales d'autrefois, où tout cédait au tapage et à l'ostentation.

Jadis, on assemblait à grand fracas deux partis, blancs et rouges, dont les chefs, choisis parmi les généraux que l'on voulait pousser, à moins que ce ne fût pour les perdre, étaient mis chacun en présence d'un thème à grande envergure, parsemé de sournois traquenards. C'était comme un beau spectacle bien ordonné, avec reconnaissances, prises de contact, engagement des gros et assaut final. Tout cela truqué, sans grand respect des vraisemblances.

La dernière journée, surtout, se déroulait sur un terrain dûment repéré longtemps à l'avance, et les péripéties des jours précédents n'avaient d'autre objet que d'amener, sur ce terrain, une concentration de toutes les troupes. Fusillades crépitantes, sourds grondements du canon, charges échevelées, drapeaux au vent, musiques endiablées, hourras réglementaires dominés du cri de : Vive la classe ! tel était devenu l'aspect classique des manœuvres, consécration définitive de l'instruction annuelle.

Pauvres ! Nous croyions qu'il en irait de même pour tout de bon : et nous eûmes Mohrange, les Ardennes et Charleroi. Cruel réveil !

Aussi une sorte de frémissement a parcouru l'opinion publique française quand on vit, le mois dernier, à propos des manœuvres de Coëtquidan, le général directeur donner, avant de partir pour le camp, une interview sensationnelle ; puis, une fois sur le terrain, entourer de tant d'attentions certains représentants de cette presse ; quand on vit un méchant voyage Cook d'officiers étrangers monté pour suivre les opérations ; quand on apprit enfin que le Président de la République donnerait, par sa présence à la dernière journée, l'inévitable caractère de « machination » qui s'attache à tous les gestes des grands de la terre.

Vraiment, tant de « battage » pour moins de 15 000 hommes réunis, de petites manœuvres, plus de cadres que de troupes, sans aucune convocation de réservistes — ce qui, entre parenthèses, constituait l'un des grands avantages des anciennes manœuvres : la cohésion s'établissait pendant quelques jours entre gens qui seraient mobilisés ensemble — ; tant de « battage », dis-je, au moment où, à l'étranger, on mène contre nous une si absurde campagne de calomnies, c'était tellement naïf que personne n'a pu s'y tromper.

Nous savons trop à quel prix élevé s'achète la paix ; mais, ayant une armée, nous avons le devoir strict de l'instruire. Et si les manœuvres annuelles qui sanctionnent cette instruction s'obstinent aujourd'hui encore à traîner après elles quelques lambeaux des vieilles routines, elles n'en procèdent pas moins d'un esprit entièrement rénové.

Il me serait bien facile, par un examen détaillé du thème, par l'exposé des expériences faites à Coëtquidan et des leçons qu'on en a tirées, de montrer les multiples progrès réalisés dans la conception, l'organisation et l'exécution des manœuvres.

Que l'on continue à se garder de vouloir faire de ces exercices du temps de paix une figuration exacte de la guerre, mais qu'on leur maintienne le caractère de recherche technique qu'ils eurent cette année dans leur ensemble ; ce sera, sans doute, une déception pour l'œil des spectateurs dont notre armée n'a que faire ; ce ne sera plus un dangereux trompe-l'œil pour les exécutants auxquels seuls leurs chefs ont le strict devoir de se consacrer.

Plus que par l'énumération de ces expériences auxquelles bien des colonnes ont déjà été consacrées par la presse française, les lecteurs de cette *Revue* seront, je l'espère, intéressés par quelques indications sur le degré d'entraînement de nos troupes, tel que l'ont révélé les grandes manœuvres de cette année. Aussi bien, la place m'étant ici mesurée, je suis tenu de réduire la somme considérable des observations relevées au cours des évolutions, quitte à revenir incidemment, par la suite, sur certains des points qui y ont fait l'objet d'études approfondies.

Il ne sera donc question, dans cette chronique, que d'une simple impression d'ensemble.

Que ceux qui sont le plus à la peine tiennent la droite du défilé : nos fantassins. Ce sont toujours les mêmes beaux gars d'un solide terroir : ils donnent de bons soldats, dociles et souples, d'une intelligence vive et ouverte, accessible à toutes les idées, mais dont l'esprit reste néanmoins imprégné de cette sagesse rationaliste qui constitue le fond même de notre tempérament. « Matériel humain » admirable que d'autres avaient méconnu, comptant trop facilement en venir à bout, mais que nous-mêmes connaissons bien quand, pour obtenir le plus, nous savons qu'il suffit d'exiger le moins avec lui. Nos jeunes soldats ont vaillamment supporté les intempéries d'une fin d'été détestable, dans un pays battu d'une pluie éternelle, courbé sous les grands vents du large : point d'évacuations, un état sanitaire excellent, un entraînement endiablé : la race est solide.

Ces hommes ont entre les mains un armement de première valeur. Malheureusement, ils ne semblent pas être entièrement rompus à son maniement. Trop d'hésitation se remarque encore dans la marche des groupes de combat qui, par ailleurs, témoignent d'un défaut d'homogénéité imputable à une instruction militaire un peu superficielle et incomplète bien que tout le cycle en soit aujourd'hui parcouru. Il faut bien dire que la complexité actuelle du matériel d'infan-

terie s'accorde mal avec une réduction simultanée excessive dans la durée du service. Jadis, quand il restait à la caserne 5, 3 ou 2 ans, le fantassin n'avait qu'à s'entraîner à l'usage de son fusil. A présent, le fusil n'est plus qu'un simple accessoire dans l'armement portatif et l'instruction doit se faire en dix-huit mois coupés de permissions obligatoires. Ajoutez les incessantes allées et venues qui empêchent les cadres, officiers ou sous-officiers, de s'intéresser à une tâche qu'ils entreprennent, mais qu'ils savent ne point devoir achever, et vous n'aurez ainsi nul besoin de faire intervenir l'affaiblissement — très réel cependant — de la valeur intrinsèque de notre corps d'officiers, pour expliquer les faiblesses constatées dans la préparation de notre infanterie à la guerre.

La cavalerie, elle, s'est résolument mise au combat à pied auquel l'a réduite l'expérience de la guerre. Au moins pourra-t-elle, de cette façon, justifier désormais son maintien mieux que par un hypothétique emploi de masses équestres sur nos théâtres occidentaux d'opérations. Il est hors de doute que le développement dans l'utilisation de l'automobile — qui a précisément fait l'objet d'intéressants essais au cours de ces manœuvres — semble de nature à réduire de plus en plus l'utilité d'une arme dont le passé, fort honorable d'ailleurs, n'a marqué son plein éclat qu'à l'époque de la chevalerie moyenâgeuse. Encore se tromperait-on du tout au tout si l'on s'imaginait que cette chevalerie combattait à la manière de nos modernes cavaliers : elle était plus souvent à pied qu'à cheval dans le combat, et les bidets n'étaient guère qu'un moyen de transport pour le noble et ses lourds impedimenta.

Quoi qu'il en soit, il m'a été cité un régiment de cavalerie légère qui, à Coëtquidan, s'engageait vigoureusement dans l'action après avoir abandonné ses chevaux à quinze kilomètres en arrière. C'est fort bien et l'on est tenté de crier : Bravo ! Mais trop est trop, cependant, et de la cavalerie si éloignée de ses montures, cela ressemble étrangement à ces fantassins du Second Empire qui posaient leur sac au premier coup de feu, livraient bataille ; puis, l'ennemi chassé de ses positions, le vainqueur évacuait celles-ci pour aller reprendre ses sacs. Comment, avec de pareils procédés, la cavalerie actuelle sera-t-elle en mesure d'exécuter la poursuite que l'on nous dit être la principale raison de son maintien ? Décidément, on ne m'ôtera pas de l'idée que la cavalerie semble avoir fait son temps, comme piquiers ou archers d'antan.

Passons à l'artillerie. De même que l'infanterie, cette arme dispose aujourd'hui d'un matériel perfectionné. Mais, pas plus que dans l'infanterie — je dirais même moins bien que dans cette dernière —

son personnel ne paraît rompu à son emploi. Tant qu'il s'est agi de faire du bruit en brûlant de la poudre, cela allait à peu près en accord avec les mouvements de l'infanterie. Et on doit convenir que c'est déjà un grand point : la liaison existe entre les deux armes, inséparables sur le champ de bataille ; il reste à la perfectionner. Mais où il y a fort à redire, c'est dans l'exécution technique du tir.

On sait qu'à la fin des manœuvres, les unités d'artillerie qui y avaient pris part, ont réoccupé leurs positions des jours précédents pour tirer réellement sur des cibles substituées aux troupes figurant l'ennemi. Résultats peu brillants, paraît-il.

Comment en être surpris quand on rapproche, d'une part, l'état actuel des officiers subalternes de l'artillerie avec, d'autre part, la nouvelle *Instruction générale sur le tir de l'artillerie* qui vient de paraître. Celle-ci est faite pour de véritables savants ; comptez ceux-là qui, dans les rangs de nos batteries, peuvent prétendre à ce titre : il n'y a pas plus de trois capitaines sortant de l'Ecole polytechnique qui, à l'heure présente, commandent une batterie. Ce règlement, fruit immédiat de la guerre, s'adresse aux artilleurs tels qu'ils étaient dans l'armée mobilisée, c'est-à-dire à une majorité d'officiers de complément, professeurs, ingénieurs ou autres, incorporés dans l'artillerie. Mais sitôt après démobilisation, le niveau intellectuel de l'arme s'est trouvé ramené à ses limites du cadre permanent, encore abaissé par la crise grave que subit, depuis la guerre, le recrutement de ce cadre. Crise dont la solution n'apparaît pas encore.

Certes, peu à peu, le personnel existant finira bien par s'adapter au matériel qu'il utilise : il n'est pas douteux que des efforts sérieux ne soient à faire, en ces prochaines années, pour remédier à ce défaut particulièrement sensible dans les armes que l'on appelle savantes.

L'aviation, gênée par le mauvais temps, n'a donné lieu à aucune observation importante.

Quant aux chars de combat, leur doctrine d'emploi, à peine ébauchée au temps de la guerre, reste à peu près tout entière à déterminer : on y travaille avec diligence et les progrès réalisés sont constants.

Je dois enfin, pour être complet, signaler quelques voitures à chenilles que le général Estienne, grand animateur en fait de progrès dans le matériel, a présentées au Président de la République et qui sont de nature à entraîner des modifications profondes, non seulement dans certaines parties de l'organisation militaire, mais dans l'art même de la conduite de la guerre.

En résumé, on peut dire que ces premières manœuvres d'après-guerre montrent un organisme toujours sain, vigoureux, cohérent,

sans cesse animé du désir de s'instruire et de se perfectionner. Pas plus que le pays, notre armée ne se sent éblouie par la victoire et l'on peut affirmer que chefs et soldats, laborieusement penchés sur leur sillon, ne manifestent aucune tendance à s'endormir sur un mol oreiller de lauriers.



## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

---

*Wehr und Waffen, 1914-1918*, par Ernst von Wrissberg, général-major à D. In-folio de 298 pages. Leipzig 1922. K. F. Koehler, édit.

Cet ouvrage est presque exclusivement consacré à des renseignements techniques, donc historiquement et militairement instructifs, sur ce qui a été fait pendant le cours des hostilités par le Département général de la guerre à Berlin pour l'équipement, l'armement et le munitionnement des armées. Ce département a été critiqué de divers côtés et de diverses manières ; le général von Wrissberg qui le dirigea le défend en exposant les faits.

Une première partie du volume indique les mesures prises pour la fabrication de l'armement et de l'équipement des différentes armes, ainsi que les principales caractéristiques des matériels mis successivement en usage, les motifs de leur adoption, les discussions auxquelles ils donnèrent lieu parfois. On passe ainsi en revue non seulement les matériels courants, mais des inventions nouvelles, et les procédés nouveaux, tanks, guerre des gaz, etc. Naturellement les gaz n'ont été introduits qu'en riposte à leur adoption par les Alliés ! Pour la plupart des militaires allemands qui ne se piquent pas de recherches historiques approfondies quand la guerre européenne est en cause, et qui préfèrent ce qu'ils croient à ce qui fut, c'est une de ces affirmations qui se passe de preuve, comme le coup de poignard dans le dos, la guerre allemande défensive, et autres maximes semblables. Les 93 intellectuels de 1915 ont ouvert la marche, les autres emboitent le pas.

Dans une deuxième partie, l'auteur expose la participation de l'administration militaire allemande à la fourniture de matériel aux armées associées, Turquie, Bulgarie, Autriche-Hongrie. Comme on le savait déjà, ce ne sont pas des quantités négligeables. F. F.

---

*Histoire de la guerre (1914-1915)*, par Lucien Cornet, sénateur. Tome VI. In-8° de 395 pages. Charles-Lavauzelle & Cie. Prix : 10 francs.

Cet ouvrage prend d'importantes dimensions. Les tomes 1<sup>er</sup> et 2<sup>me</sup> ont exposé les origines de la guerre et les événements militaires et politiques en 1914 ; les trois tomes suivants sont consacrés à l'année 1915, savoir, le tome III<sup>e</sup> à l'Italie, la Russie, les Dardanelles ; le tome IV<sup>e</sup> au Front de France et aux Balkans ; le tome V<sup>e</sup>